



BARÈME D'HONORAIRES TRANSACTION

En vigueur depuis le 1er Janvier 2024

Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.

Mandats : Tous types de mandats

Honoraires : Charge vendeur

Sauf stipulations contraires au mandat

PRIX DE VENTE	VALEUR
< 30 000 €	18 %
30 001 € à 90 000 €	10 %
90 001 € à 140 000 €	9 %
140 001 € à 180 000 €	8 %
180 001 € à 250 000 €	7 %
250 001 € à 350 000 €	6 %
350 001 € à 450 000 €	5 %
450 001 € à 700 000 €	4.5 %
> 700 001 €	4 %

Agence immobilière non détentrice de fonds.

Conditions générales : En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont celles de l'agence ayant reçu le mandat initial. Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus. Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction. Toute baisse du prix de vente lors d'une négociation fera l'objet d'un nouveau calcul des honoraires de l'agence. Registre des mandats / répertoires et actes gérés dans Protexa.



BARÈME D'HONORAIRES LOCATION

En vigueur depuis le 1er Janvier 2024

Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.

LOCATION : APPARTEMENT & MAISON : Les honoraires sont répartis entre le bailleur et le locataire (article 5 de la loi n° 89-462) - Location d'habitation nue : hors meublée, saisonnier, locaux professionnels, commerciaux, artisanaux ou d'entreprises.

Honoraires : promotion du bien, recherche de locataires, visites des candidats locataires, conseil, négociation, présentation(s) du (ou des) dossier(s) de location, rédaction du bail :

- **Zone tendue** : Charge bailleur : 10 € TTC/m² d'honoraires & Charge locataire : 10 € TTC/m² d'honoraires
- **Hors zone tendue** : Charge bailleur : 8 € TTC/m² d'honoraires & Charge locataire : 8 € TTC/m² d'honoraires

Les honoraires d'état des lieux d'entrée, partagés entre le bailleur et le locataire seront de :

- Charge bailleur : 3 € TTC/m² d'honoraires & Charge locataire : 3 € TTC/m² d'honoraires

Conditions générales : En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont celles de l'agence ayant reçu le mandat initial. Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus. Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la location. Registre des mandats / répertoires et actes gérés dans Protexa.